



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres hospitaliers

Question au Gouvernement n° 4450

Texte de la question

CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS HOSPITALIERS

M. le président. La parole est à M. Guy Delcourt, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Guy Delcourt. Monsieur le président, ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé. L'engagement de ce quinquennat était de renouer avec l'excellence de notre système de santé et de renforcer l'hôpital public. Pour les assurés, cela s'est traduit par une loi santé ambitieuse, introduisant entre autres la généralisation du tiers payant et le maillage sanitaire des territoires, en particulier des zones rurales. L'hôpital public a été érigé en priorité : à titre d'exemple, l'État a engagé 102 millions d'euros pour la reconstruction d'un pôle hospitalier numérique à Lens, que j'appelais de mes vœux depuis de nombreuses années.

Reste pour autant une question cruciale : la reconnaissance de celles et ceux qui nous soignent. Si le nécessaire redressement budgétaire de notre pays a su être concilié avec l'attention portée aux fonctionnaires – policiers, gendarmes, enseignants – et aux créations de postes indispensables, les professionnels de la santé publique expriment aujourd'hui un malaise que je partage. La politique de santé n'est pas une politique comme les autres, et ceux qui la définissent ne doivent pas faire subir au personnel uniquement des logiques comptables – par exemple la notion de 3,25 postes... – car la santé, c'est avant tout de l'humain. Il faut vivre l'hôpital de façon durable, aux côtés du personnel, au cœur des services, pour comprendre l'épuisement des soignants. Les médecins comme les infirmiers, les aide-soignants et les équipes du SAMU méritent tous notre attention. Vous vous êtes en particulier engagée cet été à faire évoluer le statut des infirmiers-anesthésistes. Ce lundi 5 décembre, vous avez donc annoncé, dans votre plan, la création d'une mission nationale chargée de la qualité de vie au travail des soignants, et des mesures pour mieux prévenir les risques psychosociaux dans les hôpitaux. Pouvez-vous nous en dire plus aujourd'hui ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Monsieur le député, vous avez raison de souligner l'engagement magnifique de tous les professionnels de santé, libéraux comme hospitaliers. À l'hôpital, les professionnels de santé, quels que soient leur rôle, métier et profession, sont confrontés à des transformations profondes d'organisation et aux pressions liées aux attentes des patients. Il est indispensable de leur exprimer à la fois de la reconnaissance et du soutien. Comme je l'ai dit, il faut prendre soin de ceux qui nous soignent. C'est pourquoi, au-delà de la création, depuis 2012, de 31 000 postes de soignants à l'hôpital public, j'ai annoncé, le 5 décembre dernier, un plan d'amélioration de la qualité de vie au travail. Il s'agit d'en faire un objectif à part entière pour notre système de santé, d'y consacrer des moyens dans chaque établissement et de se donner la possibilité de détecter les risques psychosociaux.

J'ai annoncé plusieurs mesures : la création d'un observatoire national, la mise en place de médiateurs au niveau national comme régional. J'ai indiqué qu'il y aurait des équipes soignantes pluriprofessionnelles dans tous les groupements hospitaliers de territoire, et je vais y consacrer 30 millions d'euros. Nous allons également engager une concertation pour que la contrainte que représente le travail de nuit soit justement indemnisée. C'est un enjeu important.

Mais je veux souligner, monsieur le député, qu'il y a là un choix politique. Car ce n'est pas en supprimant des postes de fonctionnaires, ni en faisant travailler ceux-ci trente-neuf heures payées trente-sept (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*), que l'on répondra aux attentes des professionnels de santé et des patients. Il y a là un enjeu de reconnaissance et d'avenir pour le service public. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4450

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 décembre 2016](#)